



Schopperten

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN**  
**COMMUNE DE SCHOPPERTEN**

2 Rue principale

67260 SCHOPPERTEN

Tél. Fax. 03.88.00.13.53.

Email : [mairie.shopp@wanadoo.fr](mailto:mairie.shopp@wanadoo.fr)

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 25 MARS 2022.**

Sous la présidence de Mme Reeb Sylvie Maire,

Etaient présents :

MMES/MM. Jost Alfred 2<sup>ème</sup> adjoint, Boos Ludovic 3<sup>ème</sup> adjoint,

Becker Corine, Juncker Philippe, Lang Elisabeth, Wallian Jérôme, conseillers municipaux.

**ORDRE DU JOUR :**

**1/ Budget Primitif 2022,**

**2/ Déclaration d'Intention d'Aliéner,**

**3/ Divers.**

## **1/ Budget Primitif 2022.**

- Vu le CGCT et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2342-2 ;
- Considérant l'obligation pour les communes de voter le Budget prévisionnel avant le début de l'exercice auquel il se rapporte ;
- Considérant le délai supplémentaire accordé aux communes allant jusqu'au 15 avril ;  
Mme la Maire expose en détail les affectations du budget prévisionnel élaboré en collaboration de Mr Mathis François Receveur municipal.  
Les prévisions budgétaires font apparaître les montants suivants :

### **Budget Primitif Commune de Schopperten 2021 :**

• Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	518 065,99 €
• Dépenses et Recettes d'Investissement :	222 724,98 €
<b>Total du Budget 2022 :</b>	<b>740 790,97 €</b>

Après en avoir délibéré, les montants respectifs sont approuvés à l'unanimité ; les propositions sont transférées en vote.

## **2/ Déclaration d'Intention d'Aliéner.**

Déclaration d'intention d'aliéner reçue de Maître Emilie Gussetti Notaire à Sarralbe, concernant le bien cadastré Section 2 Parcelle 124/29 Lieu-dit Village d'une superficie totale de 3 ares 42 ca. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter ce bien et autorise Mme le Maire à signer tout document en rapport.

## **3/ Divers.**

### **A/ Journée citoyenne.**

Sur proposition de certains conseillers et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'organiser une journée citoyenne le samedi 11 juin 2022.

Des tracts seront distribués dans les boîtes aux lettres et plusieurs réunions seront organisées d'ici là.

Pour compte-rendu certifié conforme et exécutoire par le Maire.

Schopperten, le 25 avril 2022.

